

PAR COURRIEL

Le 16 mai 2025

À:

L'Honorable Susan Holt

Première ministre

susan.holt@gnb.ca

L'Honorable Claire Johnson

Ministre de l'éducation et développement de petite enfance

Claire.Johnson@gnb.ca

Kelly A. Lamrock

Défenseur des enfants et des jeunes

Kelly.A.Lamrock@gnb.ca

CC: Ryan.Donaghy@gnb.ca; Julie.Mason@gnb.ca ; Sharding@cupe.ca; Jennifer.johnson@gnb.ca

De: la section locale 2745 du SCFP

Syndicat canadien de la fonction publique – section locale 2745

theresamcallister12@gmail.com

Objet: Demande de moratoire sur les coupures de personnel des bibliothèques scolaires et établissement d'un comité conjoint

Nous vous écrivons pour demander officiellement un moratoire d'un an sur les réductions prévues des effectifs des bibliothèques scolaires dans tous les districts. Cette pause est nécessaire pour permettre un examen approprié du rôle que jouent les bibliothèques scolaires et les travailleurs de bibliothèque dans le soutien aux étudiants au Nouveau-Brunswick.

À cette fin, nous proposons l'établissement immédiat d'un comité de travail conjoint chargé d'examiner l'avenir des services de bibliothèques scolaires dans notre province.

Nous recommandons que ce comité soit composé de personnes représentant le ministère de l'Éducation, du bureau du Défenseur des enfants et des jeunes de la section locale 2745 du SCFP, des membres du personnel enseignant et des personnes travailleuses de bibliothèques scolaires. La section locale 2745 du SCFP cherche à participer en tant que partenaire égal dans ce processus.

Le mandat du comité serait d'évaluer les services bibliothécaire actuels, d'identifier les domaines à améliorer et d'allouer correctement les ressources, et de fournir des recommandations concrètes au gouvernement avant le prochain budget provincial. Le comité consulterait les parents, les étudiants et les communautés.

Ce moratoire et ce comité rassureraient nos membres et les aideraient à procéder immédiatement au vote de ratification de notre accord provisoire. La section locale 2745 du SCFP retirerait également

les deux plaintes déposées aujourd'hui auprès de la Commission des relations de travail contre le gouvernement du Nouveau-Brunswick, concernant l'élimination des classifications de bibliothèques. Cela contribuerait grandement à établir des relations de travail positives et la participation des parties prenantes importantes.

Nous croyons que cette approche collaborative serait satisfaisante pour tous. Elle démontrerait un engagement sincère envers la transparence, le partenariat et l'excellence éducative.

Nous souhaitons vous rencontrer à votre entière disposition pour discuter et finaliser cette proposition.

Merci,

Theresa MacAllister

Présidence le section locale 2745 du SFCP

506-424-1417

theresamcallister12@gmail.com

Adrienne Paradis

Conseillère syndicale du SFCP

506-645-7104

aparadis@cupe.ca